



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le lundi 1^{er} février 2021

Président : M. Bryan May



Comité permanent des anciens combattants

Le lundi 1er février 2021

• (1610)

[Traduction]

Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 27 octobre 2020, le Comité reprend son étude des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la santé financière des organismes de vétérans.

Bienvenue à tous les témoins qui ont bien voulu réorganiser leur emploi du temps pour comparaître devant nous. Nous vous sommes très reconnaissants de votre patience et avons hâte à vos contributions d'aujourd'hui.

J'ai seulement quelques points d'ordre administratif.

Vous pouvez vous exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles, le français ou l'anglais, et il y a un service d'interprétation pour les deux. Avant de prendre la parole, veuillez attendre d'être nommé.

Le temps passera très vite. Je vais donner à chacun la possibilité de faire sa déclaration liminaire. Comme nous sommes en séance virtuelle, gardez un œil sur moi à l'écran. Je vous ferai signe lorsqu'il vous restera une minute. Ne vous inquiétez pas, une minute, c'est long. Nous sommes assez bons pour ne pas trop interrompre les gens. Si je vous entends continuer à parler encore et encore, je vais devoir vous interrompre. Je m'en excuse. Il m'arrive d'interrompre mes collègues lorsqu'ils prennent trop de temps pour poser leurs questions.

Nous allons commencer tout de suite, d'abord en présentant les témoins. Nous avons, de Persian Gulf Veterans of Canada, Harold Davis, président; de MultifaitH Housing Initiative, Suzanne Le, directrice générale; du Réseau de transition des vétérans, Oliver Thorne, directeur exécutif, Opérations; et de la Légion royale canadienne, Bob Ankrett, Filiale 60.

Bienvenue, tout le monde. Merci beaucoup d'être ici.

Je crois que nous allons commencer les déclarations liminaires avec M. Davies, de Persian Gulf Veterans of Canada.

La parole est à vous, monsieur.

M. Harold Davis (président, Persian Gulf Veterans of Canada): Bon après-midi, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Merci beaucoup de m'avoir invité aujourd'hui.

Je suis Harold Davis, caporal-chef à la retraite et président de Persian Gulf Veterans of Canada. J'ai été invité à témoigner devant vous aujourd'hui. Je vous prie d'être indulgents avec moi, car c'est la première fois que je m'adresse à ce comité et je suis un peu nerveux.

On m'a demandé de donner mon avis sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la santé financière des organisations d'anciens combattants. Je donnerai mon avis en m'appuyant sur mon expérience à Persian Gulf Veterans of Canada et à la filiale 134 de la Légion royale canadienne, à Shawnigan Lake, en Colombie-Britannique, dont je suis membre du Comité exécutif pour le secteur sud de l'île de Vancouver.

L'incidence sur Persian Gulf Veterans of Canada ne peut pas être comparée à celle sur certaines organisations plus importantes comme la Légion royale canadienne, l'Association de l'Aviation royale du Canada et Les Anciens combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes, car ces organisations sont de très grande taille par rapport à Persian Gulf Veterans of Canada.

Persian Gulf Veterans of Canada n'est pas une organisation traditionnelle, si bien que les dépenses sont très faibles en comparaison. La partie qui touche notre organisation n'est pas l'adhésion. De nombreux anciens combattants, qui sont sans emploi et doivent faire attention à chaque sou qu'ils dépensent, ne veulent pas engager des dépenses qui les placeraient dans une situation difficile, même si elles sont minimes. Les petites organisations comme la nôtre reposent sur deux choses: les adhésions et les ventes dans les magasins de matériel. Avec les restrictions liées à la COVID-19 imposées à de nombreuses activités et la baisse des revenus de nombreux Canadiens, les ventes de notre magasin de fourniment ont chuté. En raison de notre taille et de nos très faibles revenus, nous n'avons pas droit à l'aide du gouvernement, et nous n'en avons pas besoin pour le moment.

La filiale 134 de la Légion royale canadienne, cependant, est une organisation traditionnelle, et c'est une tout autre histoire.

Je ne peux pas parler des exigences de la Direction nationale de la Légion royale canadienne ni de la manière dont elle prévoit aider les filiales locales, car cela dépasse mon niveau de connaissance de la Légion. Je suis au courant et je peux parler de la façon dont la COVID-19 touche notre filiale locale. La réglementation de la Colombie-Britannique sur la façon dont les entreprises sont autorisées à fonctionner alors qu'elles sont soumises à des restrictions a nui à notre filiale et à notre mode de fonctionnement. Avec un revenu nul, nous devons payer chaque mois les factures de gaz, d'électricité, d'assurance, etc. Laissez-moi vous dire que les entreprises de services ne se soucient pas de savoir si une pandémie est en cours; elles veulent toujours que leurs factures mensuelles soient payées intégralement. Pour survivre, notre filiale a eu recours à des collectes de bouteilles le samedi et a mis en place un conteneur à ferailer à l'arrière de notre filiale, dans lequel les gens pouvaient déposer des objets en métal. La filiale, à son tour, vend ces articles pour que nous puissions continuer de payer nos factures. Actuellement, à notre filiale, nous avons du mal à nous maintenir la tête hors de l'eau. Comme vous pouvez l'imaginer, la COVID-19 n'a pas aidé non plus notre semaine du Souvenir. Nous n'avions le droit d'avoir que trois personnes pour distribuer des coquelicots, et j'étais l'une d'entre elles. Notre Fonds du coquelicot n'a pas donné d'aussi bons résultats que d'habitude, c'est un euphémisme, et cela nuit considérablement à notre résultat net, soit la façon dont nous prenons soin des anciens combattants dans le besoin à notre filiale et dont nous apportons notre soutien à la communauté. Notre filiale a toujours aidé la communauté dans le passé. Actuellement, en raison de la pandémie, il nous manque les fonds amassés dans le cadre de nos célèbres tirages au sort de viande, qui n'ont pas eu lieu depuis un certain temps. Le soutien financier de notre filiale pour la communauté locale s'est malheureusement évaporé, ce qui a eu de graves répercussions.

D'après ce que j'ai pu lire, la COVID-19 a fermé la plupart ou la totalité des légions au Canada. Cela a mis beaucoup d'anciens combattants dans le besoin, dans des situations dangereuses, car leur légion locale ne peut pas les aider. Cette situation a eu un effet très troublant et dramatique tant sur les anciens combattants dans le besoin que sur les membres de nos filiales.

En conclusion, je voudrais dire que le soutien que le gouvernement actuel apporte aux anciens combattants est lent mais il est offert aux établissements traditionnels. Cependant, pour les petits groupes d'anciens combattants, comme ceux de Persian Gulf Veterans of Canada, qui travaillent principalement à partir du bureau de quelqu'un, il n'y a pas de soutien ni aide quelconque. En réalité, pour toute aide réelle disponible, le gouvernement a imposé une telle bureaucratie qu'il est pratiquement impossible d'y avoir droit. Il ne vaut même pas la peine que nous fassions une demande. Les subventions qui commencent à être distribuées aux organisations traditionnelles sont lentes et arrivent bien trop tard. C'est comme si les anciens combattants n'étaient qu'une considération secondaire. C'est seulement grâce à des organisations comme la Légion royale canadienne, qui exercent continuellement des pressions sur le gouvernement pour obtenir de l'aide, que ce soutien a été créé. Je ne sais pas exactement comment les gouvernements prennent leurs décisions, mais à mon avis, le processus de décision est beaucoup trop lent.

Je comprends que les anciens combattants ne sont qu'un groupe qui a besoin d'aide au Canada, mais c'est un groupe de personnes qui ont servi leur pays avec fierté et distinction, et leur santé et leur bien-être ont été affectés pendant qu'ils servaient leur pays. Ce gou-

vernement devrait être prêt à veiller à ce que les anciens combattants soient reconnus comme un groupe important et qu'on s'occupe également d'eux.

Merci du temps que vous m'avez accordé.

• (1615)

Le président: Merci, et merci d'avoir respecté le temps imparti. C'était fantastique. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Dans ma tentative d'être efficace et de faire avancer l'étude le plus rapidement possible, j'ai oublié de présenter un témoin, et j'en suis sincèrement désolé.

Monsieur Brian Wilkins, président de l'Oshawa Navy Club, se joint également à nous aujourd'hui.

Je vous remercie d'avoir fait preuve de patience et de souplesse pour vous joindre à nous. Je vais maintenant vous céder la parole, monsieur.

M. Brian Wilkins (président, Oshawa Naval Veterans' Club): Très bien. Merci beaucoup d'avoir remarqué ma présence.

Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de m'adresser au Comité. Comme M. Davis vient de le dire, ce processus a été très long. Je ne comprends pas ces réunions plus particulièrement. Vous en avez eu plusieurs maintenant, avec le même dénominateur commun chaque fois: l'aide. Est-ce que ce sera la dernière réunion et que des mesures commenceront à être prises, parce qu'elles sont extrêmement nécessaires en ce moment?

En ce qui concerne l'Oshawa Navy Club, nous sommes fermés à nouveau maintenant, bien sûr, mais nous offrons de nombreux services communautaires. Nous avons un refuge pour femmes battues à Oshawa, The Denise House. Nous avons la Simcoe Hall Settlement House. Nous prenons soin de nos anciens combattants. Nous nous occupons aussi de leur famille, avec des services juridiques spécialisés dans les pensions, entre autres choses. Nous avons récemment obtenu de l'argent pour notre ancien président, qui ignorait qu'il y avait droit, et nous avons fait appel à la Légion pour cette aide.

À Oshawa, probablement comme dans d'autres villes, nous travaillons tous ensemble. Nous avons huit clubs de services à Oshawa, et nous travaillons tous ensemble. Il n'y a aucune animosité entre eux. Il est juste très regrettable que nous ayons été placés dans cette situation en ce moment.

Comme M. Davis l'a dit, nous avons des factures qui doivent être payées chaque mois. Depuis le début de la pandémie, nous avons déboursé plus de 24 000 \$ juste pour garder notre bâtiment. Heureusement, nous n'avons pas d'hypothèque, mais nous avons le chauffage, l'électricité et toutes les factures qu'il faut payer, que votre organisation soit ouverte ou non.

L'an dernier, nous avons perdu plus de 16 000 \$ en locations qui ont été annulées lorsque la pandémie a frappé.

Ce programme dont nous parlons tous aujourd'hui est très important pour les organisations traditionnelles, comme l'a signalé M. Davis, et pour les autres groupes également. Personne ne doit être ignoré. Personne ne doit être négligé.

Si vous pensez que ce n'est pas très important pour nos anciens combattants — ce que notre gouvernement devrait faire —, alors faites un sondage aux Pays-Bas, en France, en Pologne, en Afghanistan, et demandez aux gens là-bas si nous le méritons ou non. Je pense que vous constaterez qu'il y a beaucoup de gens qui nous regardent en ce moment pour savoir quelles décisions sont prises ici et quelle aide vous allez apporter à nos clubs de services et à nos légions. Le moment est venu de le faire. Il était temps de le faire il y a huit ou neuf mois.

Nous avons reçu de l'aide. Elle a permis de garder nos portes ouvertes en juillet. Nous étions destinés à fermer nos portes de façon permanente en juillet. C'est quelque chose qui m'a durement touché. Récemment, j'ai aidé à fermer de façon permanente le Peterborough Navy Club. On nous a donné des illustrations qui étaient accrochées aux murs, entre autres choses. Nous en avons perdu un à Burlington, à Sarnia. Windsor, en Ontario, est une ville navale énorme. Elle a perdu son club de la marine.

C'est très important pour beaucoup de gens. Vous pouvez vous asseoir là et vous demander quelle aide vous pouvez apporter. Eh bien, sur le plan monétaire, oui, tout le monde a besoin d'une aide monétaire, mais vous devez garder une chose à l'esprit. Avec la PCU, il y a eu beaucoup de fraudes dans le cadre du programme. Je détesterais que l'on fasse fi des bénéficiaires de l'aide sociale qui ont reçu la prestation, des détenus sous responsabilité fédérale et provinciale et d'autres personnes qui l'ont reçue, et qu'on n'en donne pas suffisamment aux Légions et aux clubs de services. Cela nous permettra non seulement de garder nos portes ouvertes, mais nous aidera tout au long de l'année.

Qui sait combien de temps cette situation va durer? Elle pourrait durer encore six mois ou plus. Pour nous, c'est encore 18 000 à 20 000 \$ que nous devons déboursier pour être fermés. Nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre.

Je vous demande, au nom de tous les clubs d'anciens combattants, des légions et de tous les autres clubs de services, de faire ce qui s'impose. Mettez les choses en branle tout de suite; lancez le programme. Ne rendez pas l'inscription au programme difficile avec des formalités administratives. Nous ne devrions pas avoir à faire des pieds et des mains pour obtenir quelque chose que nous croyons fermement mériter. Bon nombre de ces hommes et de ces femmes se sont battus pour leur pays, et maintenant ils se battent à nouveau pour leur existence. Je pense qu'il est très injuste que nous devions nous battre à nouveau pour notre existence.

• (1620)

J'ai servi en Afghanistan en tant que civil. J'ai vu nos militaires en action. J'ai vu certaines des choses qu'ils ont faites. J'ai des membres de ma famille qui ont servi il y a de nombreuses années. Il est très important pour moi — c'est personnel — que ces clubs restent ouverts.

Nous serons très reconnaissants de toute aide que vous pouvez offrir.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur. Encore une fois, je m'excuse de vous avoir momentanément oublié sur la liste.

Nous allons maintenant entendre Suzanne Le, directrice générale de la Multifaith Housing Initiative.

Les cinq prochaines minutes sont à vous.

Mme Suzanne Le (directrice générale, Multifaith Housing Initiative): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis Suzanne Le. Je suis directrice générale de la Multifaith Housing Initiative et celle qui sera responsable de superviser la Maison du vétéran Canada. Merci de m'avoir invitée à comparaître devant le Comité pour exposer les répercussions de la COVID-19 sur la santé financière de notre organisation.

La Multifaith Housing Initiative est une organisation caritative de logement qui a pour mission d'offrir des logements sécuritaires, bien entretenus et abordables ainsi que des aides aux personnes et aux familles qui sont sans-abri ou à risque de le devenir. La MHI a fait ses preuves pour ce qui est d'aménager et d'offrir des logements abordables. Nous possédons et exploitons actuellement 179 unités dans la région d'Ottawa, qui abritent entre 400 et 500 personnes.

Comme vous le savez, à la lumière de votre rapport de 2019 intitulé « Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans », l'itinérance chez les anciens combattants est un problème dans nos collectivités. À la suite de ce rapport, en juin 2019, le gouvernement a reconnu le problème de l'itinérance chez les vétérans et a adopté une motion qui avait le soutien de tous les partis, qui a été présenté par le député Neil Ellis et qui revendiquait un plan pour mettre fin à l'itinérance des anciens combattants d'ici 2025.

La MHI est un partenaire clé du gouvernement pour la Maison du vétéran Canada: l'immeuble Andy Carswell, qui contribue à la réalisation de ce plan avec l'engagement du gouvernement fédéral. Nous tenons à remercier le gouvernement fédéral d'avoir accordé à la MHI un financement de 6,5 millions de dollars pour la construction de la Maison du vétéran à l'été 2019, soit une subvention de 4,8 millions de dollars et un prêt de 1,73 million de dollars.

La Maison du vétéran offre un soutien complet. Cela signifie un accès immédiat aux services de soutien de divers organismes partenaires, dont certains ont été présentés à ce comité dans le cadre de cette même étude. La liste de nos partenaires est incluse dans la page d'information que j'ai fournie au greffier dans les deux langues officielles.

Notre objectif est de fournir un logement stable avec des mesures de soutien pour permettre aux gens de se remettre de problèmes de santé, de santé mentale et de toxicomanie et d'améliorer la qualité de vie générale des anciens combattants sans domicile fixe, ainsi que celle de leurs familles qui ne sont pas en mesure de leur apporter le soutien dont ils ont besoin.

La construction de la Maison du vétéran a commencé en septembre 2019 sur l'ancienne base aérienne de la BDC Rockcliffé à Ottawa et s'élève à 11,5 millions de dollars. Malgré la pandémie, nous nous sommes engagés à achever la construction. Je suis très heureuse de dire, en cette journée de froid mordant à Ottawa, que nous ouvrons nos portes aujourd'hui et que nous avons commencé à accueillir des anciens combattants pour les sortir de la rue.

Cependant, à cause de la COVID-19, nous avons dû interrompre la collecte de fonds. Les fermetures et autres mesures de santé publique importantes ont eu une incidence sur nos activités prévues et ont ralenti notre construction. De plus, les effets de la pandémie sur l'économie ont eu une incidence dévastatrice sur un grand nombre de nos donateurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers. Nous avons donc dû trouver d'autres solutions pour amasser des fonds, mettre en place divers plans d'urgence et mobiliser divers partenariats pour nous assurer de rester sur la bonne voie et de pouvoir aménager un endroit sûr et sécuritaire pour nos anciens combattants sans abri. Je suis très heureuse d'annoncer que nous avons réussi à accomplir cette tâche monumentale.

Il demeure important de vous sensibiliser aux répercussions de la pandémie sur la population vulnérable des sans-abri, et plus particulièrement aux réalités des vétérans sans-abri et à la nécessité de trouver une solution pancanadienne qui soit viable et durable dans l'immédiat et à long terme. Nous sommes actuellement en pourparlers avec des donateurs privés afin de relever des occasions pour l'immeuble Andy Carswell, ainsi que pour les futurs bâtiments de la Maison du vétéran Canada. Nous pensons que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux sont des partenaires clés pour engager ces discussions. Nous espérons que le gouvernement fédéral, à la lumière de son engagement multipartite à mettre fin à l'itinérance des anciens combattants d'ici 2025, souhaitera devenir un partenaire financier pour la mise en oeuvre de ce plan.

Nous ne nous sommes pas assis sur nos lauriers pendant ces mois de pandémie. Nous sommes également en pourparlers avec un certain nombre de nouveaux donateurs potentiels, et nous nous sommes tournés vers des initiatives de collectes de fonds virtuelles. Plus important encore, nous avons bénéficié d'un soutien public important pour notre cause commune.

L'immeuble Andy Carswell a clairement démontré qu'en travaillant ensemble, nous pouvons obtenir des fonds d'immobilisations de tous les partenaires. L'investissement en capital dans les futurs développements des communautés de la Maison du vétéran dans l'ensemble du Canada nous permettra de continuer à prendre soin de nos anciens combattants de manière durable à l'avenir et sans avoir besoin d'un soutien financier direct et continu de la part du gouvernement fédéral. Ce sera quelque chose de réel et de tangible dont nous pourrions tous être fiers et qui servira nos anciens combattants pendant de nombreuses années.

La MHI croit que le Canada doit à ces hommes et à ces femmes du service militaire canadien un devoir de diligence. Nous faisons notre part pour nous acquitter de cette obligation. Nous croyons également qu'il y a un soutien fédéral solide de la part de tous les partis pour ces anciens militaires qui ont si désespérément besoin de notre aide. Nous vous sommes très reconnaissants pour cela.

Merci beaucoup de votre attention aujourd'hui.

● (1625)

Le président: Merci de respecter le temps de parole.

Le prochain intervenant est Oliver Thorne, directeur exécutif des Opérations au Réseau de transition des vétérans.

Vous avez cinq minutes, monsieur.

M. Oliver Thorne (directeur exécutif, Opérations, Réseau de transition des vétérans): Merci au président et aux membres du Comité de me recevoir aujourd'hui.

Je suis Oliver Thorne, directeur exécutif au Réseau de transition des vétérans, qui est un organisme de bienfaisance canadien enregistré qui offre des programmes de counselling de groupe pour les anciens combattants des Forces canadiennes et de la GRC.

Notre programme a été créé il y a une vingtaine d'années à l'Université de la Colombie-Britannique, et c'était à l'origine un projet de recherche. Il y a huit ans, notre organisation a été constituée en société avec pour mission d'étendre ce programme à l'ensemble du Canada.

En 2013, nous sommes devenus un prestataire de services pour Anciens Combattants Canada. À l'heure actuelle, un tiers des anciens combattants qui participent à nos programmes touchent des prestations d'Anciens Combattants. Pour les deux tiers restants, nous amassons des fonds pour qu'ils puissent participer gratuitement au programme.

Actuellement, après huit ans d'expansion, nous offrons des services dans neuf provinces du Canada pour les hommes et les femmes, et ce, en anglais et en français.

Je vais dire quelques mots en français, avant de continuer.

● (1630)

[Français]

Chers membres francophones du Comité, je suis désolé que mon témoignage d'aujourd'hui ne soit qu'en anglais. Si j'essayais de m'exprimer en français, non seulement je parlerais pendant plus de cinq minutes, mais nous serions ici toute la journée.

Toutefois, je serai heureux de faire de mon mieux pour répondre en français à vos questions, si vous le préférez.

Je vous remercie.

[Traduction]

Compte tenu du peu de temps dont je dispose aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur trois grands sujets qui, je l'espère, susciteront des questions complémentaires: l'incidence de la COVID-19 sur notre organisation en particulier; ce qui, selon moi, a bien fonctionné ou n'a pas bien fonctionné avec la réponse du gouvernement et de la fondation communautaire pour soutenir les organisations qui offrent des services aux anciens combattants; et nos préoccupations pour l'avenir de la santé financière des organisations de services destinés aux anciens combattants pendant que la pandémie se poursuit.

Premièrement, avant de parler de notre expérience, je tiens à signaler que nous proposons des programmes de groupe qui se déroulent en personne. Ils incluent des interventions axées sur l'action. Ces programmes ne sont pas adaptés à la réalité causée par la pandémie de COVID-19, bien évidemment.

À la fin de mars de l'année dernière, nous avons pris la décision de reporter tous les programmes que nous avions prévus. Cela a entraîné la perte immédiate de presque la totalité de notre financement organisationnel. Au cours des mois qui ont suivi, j'ai travaillé en étroite collaboration avec notre équipe financière pour élaborer un plan de mesures financières assez draconiennes qui devait nous permettre de gagner six mois, ou au moins de tenir jusqu'en 2021. Il s'agissait essentiellement d'un plan pour les jours sombres qui prévoyait à quel moment nous devions licencier le personnel, à quel moment nous devions réduire les salaires. À la fin mars, début avril, les choses ne présageaient rien de bon.

Une fois que ce plan a été mis en place, j'ai travaillé avec mes équipes cliniques et avec le reste de mon équipe, d'abord pour encourager les membres à amasser des fonds, et ensuite pour adapter la structure de notre programme afin que nous puissions offrir un programme conçu pour venir en aide aux anciens combattants, et plus précisément pendant la pandémie de COVID-19.

Nous avons relancé notre organisation en offrant ces nouveaux programmes dans l'ensemble du Canada en juillet. Grâce au travail de mon équipe et de notre réseau clinique dans tout le Canada, nous avons terminé l'année 2020 dans une position financière solide.

Pour passer rapidement à ce qui me semble avoir bien fonctionné et à ce qui n'a pas fonctionné, le programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada, la SSUC, nous a donné le temps de nous réinventer et nous a permis d'aller de l'avant avec ces nouveaux programmes.

Le président: Vous avez deux minutes.

M. Oliver Thorne: Merci, monsieur le président.

Qu'est-ce qui a bien fonctionné, selon moi? Le programme Sioux était relativement accessible. Il nous a donné du temps pour revoir nos programmes et les relancer. Je dirais qu'il était particulièrement important pour les organismes de bienfaisance, car nous avons souvent eu des difficultés à obtenir du financement pour les frais généraux, le financement administratif pour payer nos salaires. Le programme a été particulièrement utile. En outre, le Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans était très rapide et facile d'accès. À la fin de l'année dernière, nous avons reçu deux tiers des 300 000 \$ demandés. Cette demande était étroitement liée aux besoins des organismes d'anciens combattants.

Ce qui n'a pas bien fonctionné, à mon avis, c'est le Fonds de soutien communautaire d'urgence, ou FSCU. Même s'il s'agissait manifestement d'un effort colossal de la part du gouvernement et des Fondations communautaires du Canada — je pense qu'il a probablement plutôt bien répondu aux besoins du secteur de la bienfaisance au Canada —, ce fonds était mal adapté aux besoins des organismes d'anciens combattants, tant pour le montant du financement accordé aux organismes que pour sa structure.

D'après ce que je sais, il semble que le montant versé aux organismes d'anciens combattants soit de moins de 250 000 \$, ce qui représente environ 0,1 % du financement total, même si les organismes d'anciens combattants figuraient sur la liste des populations vulnérables dans la trousse de demande.

Lors de la première ronde, le processus de demande n'était pas adapté au fonctionnement des organismes d'anciens combattants du pays, entraînant une fragmentation des demandes et leur envoi à différents endroits pour obtenir une aide limitée pour des programmes comme le nôtre.

Toutefois, je pense que je ne devrais pas être trop critique à l'égard du programme, car notre organisme a eu la chance de recevoir une part importante du montant qui a été versé. Nous avons obtenu environ 75 000 \$ du FSCU.

Enfin, je passe à mes préoccupations pour l'avenir.

Nous avons observé, avant et pendant la pandémie, certaines tendances dans les processus internes d'Anciens Combattants Canada qui nous compliquent de plus en plus la tâche pour obtenir du financement pour les clients d'ACC qui participent à notre programme. Depuis la semaine dernière, le ministère refuse toute aide

financière aux anciens combattants qui participent à nos programmes partout au pays, même si nous sommes l'un de ses fournisseurs de services. Cela menace la stabilité de notre organisme, car notre partenariat avec le ministère nous aide à obtenir du financement pour l'administration et les frais généraux. Nous pouvons ainsi utiliser l'argent des donateurs pour que les anciens combattants qui ne sont pas couverts par le ministère et qui ne peuvent pas demander un remboursement puissent suivre notre programme. Cette tendance est très inquiétante.

J'ai deux derniers points.

À mon avis, avec la pandémie qui se poursuit, nous verrons dans les 12 prochains mois une réduction du nombre d'organismes de services aux anciens combattants, et moins de ressources financières pour les appuyer. Plus précisément, je pense que les petits organismes qui n'ont pas l'effectif nécessaire pour tirer parti des mesures de soutien offertes seront beaucoup plus mis à mal.

Enfin, plusieurs organismes de financement au Canada ont laissé savoir qu'ils prévoient réduire le financement offert en 2021 en raison de l'effet de la pandémie sur leurs finances.

J'ai probablement pris plus de temps que ce qui m'était imparti. Je vous prie de m'excuser. Merci.

• (1635)

Le président: Je vous ai laissé un peu plus de temps, puisque je vous avais un peu dérangé. Toutes mes excuses.

Merci beaucoup, monsieur Thorne.

Notre dernier témoin, mais non le moindre, est M. Bob Ankrett, de la filiale 60 de la Légion royale canadienne.

Les cinq prochaines minutes sont à vous, monsieur Ankrett.

M. Bob Ankrett (membre, Filiale 60, Légion royale canadienne): Bonjour à tous.

Je vais m'écarter de la déclaration que j'avais préparée et dire merci. C'est un plaisir d'avoir tout le monde ici, mes collègues des filiales de la Légion — merci — et tous les autres. Il est presque 17 heures, un lundi, et vous vous intéressez à cette question. Cela me donne espoir. Je doute qu'il y ait, parmi ceux que je vois à l'écran, quelqu'un qui n'a pas un proche ou une connaissance qui sert ou qui a servi le pays. Je pense qu'il est important de garder cela à l'esprit.

Je vais donc aller droit au but. J'espère que vous avez reçu une copie de ma déclaration. Je suis agent de liaison avec la ville et le gouvernement, c'est-à-dire avec les autorités fédérales, provinciales et municipales. Nous collaborons très étroitement avec tous ces gens, au nom de la filiale 60 de la Légion royale canadienne, à Burlington, en Ontario.

Il convient d'examiner certains chiffres pour connaître les conséquences de la COVID-19 sur la Légion royale canadienne. J'ai essayé de simplifier le tout le plus possible, à l'instar de certains de mes collègues, pour faire valoir mon point de vue.

Pendant la pandémie, les coûts d'entretien de l'immeuble où je me trouve s'élèvent à environ 9 000 \$ par mois. Comme pour vos maisons, cela comprend des choses comme le chauffage, l'électricité, les assurances, etc. Les recettes mensuelles de la vente de « fish and chips »... C'est beaucoup plus qu'organiser une soirée « fish and chips » le vendredi, mais je pourrai y revenir plus tard, comme je l'ai fait avec mes collègues la semaine dernière pendant nos loisirs, qui comprenaient une soirée Las Vegas — mais je m'écarte du sujet.

Les recettes de la vente de « fish and chips » sont d'environ 4 000 \$ par mois — oui, 4 000 \$ de profit. Donc, nos pertes nettes durant la pandémie sont d'environ 5 000 \$. Si je le mentionne, je suppose, c'est pour vous donner une idée de l'ampleur et vous donner des chiffres sur la Légion.

Avant la pandémie, nous avions de nombreux programmes et nous espérons recouvrer les coûts. À l'époque, cela représentait entre 27 000 \$ et 40 000 \$ par mois. Je vous donnerai des détails plus tard, selon les événements. Comme vous le verrez, les conséquences ne sont pas que financières. Au Canada, les dommages causés à la communauté ne sont pas qu'une question d'argent et de bâtiments. Pour comprendre les répercussions, il faut considérer cela comme une entreprise. Qu'est-ce qu'elle fait? Certains d'entre vous le savent déjà, en quelque sorte, et je sais que mes collègues le savent, mais je veux juste être certain que vous êtes pleinement conscients de ce dont il s'agit. Ce n'est pas un endroit où l'on peut acheter de la bière bon marché et jouer aux fléchettes le vendredi et le samedi. C'est bien plus que cela.

Pour faciliter l'analyse, permettez-moi de vous donner une idée de ce que je fais, comme ceux qui travaillent avec moi — tous des bénévoles, en passant —, et de la contribution de la Légion à notre pays depuis maintenant près de 100 ans, je suppose. La campagne du coquelicot de la filiale 60 permet de redonner en moyenne 156 000 \$ à la communauté sous forme de subventions et de mesures de soutien. Vous savez pour la plupart, j'espère, que cet argent — pas un cent — ne peut servir à financer la Légion. Nous ne pouvons pas utiliser ces fonds pour payer les assurances ou l'électricité.

Voici la liste: dîners et soirées de danse lors d'événements de bienfaisance; célébrations pour anciens combattants; salles de réunion pour les premiers intervenants, les anciens combattants et le personnel; lieu de rencontre pour les anciens combattants; groupes sociaux pour les personnes âgées, notamment pour jouer aux fléchettes; cours d'exercice et cours d'orthophonie; activités avec des représentants gouvernementaux, dont certains de vos ministres; salle de pratique pour les groupes de musique; remises de prix; entraînements des cadets; planification et déroulement de la cérémonie du jour du Souvenir, à laquelle 2 000 personnes ont assisté la dernière fois; célébrations Jour de la Victoire en Europe; banderoles dans les rues pour les anciens combattants; réseautage et activités avec l'association néerlandaise et le ministre de la Défense; un endroit sûr pour prendre un café.

• (1640)

Enfin — j'espère avoir le temps —, bien que la Légion se concentre surtout sur les anciens combattants passés et actuels et leurs familles, elle maintient son attention sur notre histoire partout au pays, car cette histoire nous rappelle ce que les militaires, et leurs proches qui les attendent au pays, font pour nous, et ce qu'ils font pour bâtir le Canada après leur retour. Si la Légion échoue, toutes les choses que j'ai énumérées rapidement aujourd'hui n'exis-

teront plus, ni l'année prochaine, ni pour les 100 prochaines années. Vous devez prendre une décision. Ce ne serait pas seulement une perte pour la Légion, mais aussi pour la communauté et pour le Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur.

Je crois que nous avons entendu tous les exposés de nos témoins.

Nous commençons notre première série de questions avec le Parti conservateur.

Monsieur Colin Carrie, la parole est à vous.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Pour commencer, monsieur Ankrett, vous nous avez exprimé vos remerciements. Je tiens à saisir l'occasion, au nom de nous tous, pour vous remercier, vous et tous les bénévoles des clubs philanthropiques présents aujourd'hui. Je tiens à m'excuser. Je sais qu'il y a eu des reports, mais soyez assuré que tous ceux ici présents — notre comité est non partisan — sont de tout cœur avec vous et nous reconnaissons tous l'excellent travail que vous faites.

Monsieur Wilkins, d'Oshawa, j'ai d'abord quelques questions pour vous. Cette crise a commencé il y a environ un an. L'une des tristes histoires que vous avez évoquées est la fermeture du Peterborough Navy Club, qui était ouvert depuis des années. Vous avez dû vous y rendre pour aider à la fermeture. Le délai de la répartition des fonds a fait l'objet de critiques. Vous avez sonné l'alarme pour nous, car la situation dure beaucoup plus longtemps qu'on aurait pensé. Selon vous, d'autres clubs auraient-ils pu être sauvés si l'argent avait été distribué un peu plus rapidement?

M. Brian Wilkins: Eh bien, beaucoup de clubs auraient certainement pu être sauvés si l'argent avait été distribué plus rapidement. Le problème, c'est que c'était nouveau pour tout le monde; donc, personne ne savait vraiment quoi faire. Je sais qu'on devait d'abord s'occuper de la population générale. Je comprends cela. Toutefois, la Légion et les autres clubs philanthropiques ont commencé à être préoccupés peu de temps après le début de la pandémie, et les mesures se sont fait attendre longtemps.

Voilà ce qui dérange tout le monde. Oui, nous avons perdu beaucoup de clubs, mais il n'aurait pas été nécessaire d'en fermer autant si on avait pu agir un peu plus vite, c'est sûr.

M. Colin Carrie: Vous avez évoqué tout ce que vous faites concrètement dans la communauté. Je sais que vous vous occupez des cadets. Vous avez dit que vous appuyez des organismes de bienfaisance locaux. Pourriez-vous, pour tous ceux ici présents, parler des activités de votre club, des services qu'il offre à la communauté et des conséquences de sa fermeture?

M. Brian Wilkins: La communauté en ressent actuellement les effets, essentiellement, puisque nous sommes seulement fermés en raison du confinement et de la pandémie. Je ne peux imaginer à quel point ce serait dévastateur si la fermeture était définitive. Il y a le centre d'entraide Simcoe Hall. Beaucoup de gens cherchent de la nourriture à Oshawa, comme dans n'importe quelle autre ville du pays. Nous appuyons le centre d'entraide Simcoe Hall, l'Armée du Salut, Denise House et Centraide. En outre, des anciens combattants et leurs familles ont besoin de conseils concernant les pensions, etc. Nous faisons cela tout le temps.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous travaillons en collaboration avec la Légion, car elle a un assez bon programme. En fait, il est meilleur que le nôtre. Comme M. Davis l'a mentionné, nous ne sommes pas associés à la Légion ou à qui que ce soit d'autre. Nous sommes un organisme autonome. Nous établissons nos propres règles. Nous faisons ce qui est le mieux pour nous. Parfois c'est bien, parfois non, mais la communauté est toujours notre priorité. Sans elle, nous ne sommes rien. Nous avons besoin de notre communauté. Malheureusement, il nous faut des banques alimentaires, et nous travaillons beaucoup avec elles.

• (1645)

M. Colin Carrie: J'ai notamment réalisé à quel point vos clubs sont rentables pour la communauté. Quelqu'un a mentionné que la fraude liée à la PCU s'élève à des milliards de dollars. Vingt millions de dollars ont été investis dans les filiales de la Légion et les clubs philanthropiques.

Vous fournissez tous ces services et ces avantages à la communauté. Vous comptez sur des bénévoles tout au long de l'année, mais beaucoup de gens ignorent que les clubs philanthropiques sont parfois des organismes distincts de la Légion.

Pourriez-vous dire à tous les auditeurs si votre club reçoit régulièrement un soutien du gouvernement fédéral?

M. Brian Wilkins: Non, pas du tout.

En fait, les clubs de service n'étaient pas mentionnés dans le discours du Trône de cette année, si vous vous souvenez. Seule la Légion a été mentionnée. Le Président de la Chambre en a été saisi, et cela a été corrigé. Cela dit, c'est la même attitude que chez beaucoup de Canadiens. Lorsqu'on parle du Navy Club, les gens ne savent pas de quoi il s'agit ni où cela se trouve. Tout le monde pense à la Légion. Ne vous méprenez pas, les filiales de la Légion sont une bonne chose, mais sans la marine et les forces terrestres, il n'y aurait pas de Légion. Nous avons tous combattu ensemble, n'est-ce pas?

Concernant les répercussions, je ne peux imaginer une situation sans tous les autres clubs philanthropiques. Quant à la PCU, c'est moi qui ai indiqué qu'il y avait beaucoup de problèmes. Hier ou avant-hier encore, on indiquait aux nouvelles que 636 millions de dollars ont été donnés à des adolescents. Certains jeunes de 15 ou 16 ans ont reçu la PCU.

Comment les autorités récupéreront-elles cet argent? Vont-elles demander aux parents? Vont-elles laisser faire? Cela sera-t-il annulé, comme dans le cas des détenus sous responsabilité fédérale et provinciale? Comment va-t-on récupérer l'argent?

Je trouve très inquiétant qu'une telle somme ait été versée, et qu'elle soit peut-être radiée. Pourtant, encore aujourd'hui, les clubs philanthropiques doivent se battre pour obtenir un peu d'aide. Je ne comprends pas vraiment.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Amos, pour six minutes.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins. Nous vous sommes très reconnaissants.

Je réitère le commentaire de M. Carrie: le Comité agit dans l'intérêt des anciens combattants canadiens. Nous partageons tous ces valeurs.

J'aimerais me concentrer sur le témoignage de M. Thorne au sujet du Réseau de transition des vétérans. J'aimerais en savoir un peu plus au sujet des services offerts par l'organisation dans chaque province.

[Français]

Je voudrais vous poser ma question en français pour vous donner l'occasion de vous exprimer dans cette langue, étant donné que je suis un député provenant du Québec.

Offrez-vous des services au Québec? Ces services sont-ils différents?

• (1650)

M. Oliver Thorne: Je vous remercie de me poser cette question en français.

Je m'excuse d'avance pour ma grammaire. Je suis sûr qu'elle sera affreuse. Je ferai de mon mieux.

Bien sûr, nous offrons des services au Québec. Notre expansion s'est faite partout au Canada pendant les huit dernières années. En 2015, nous avons offert le premier programme au Québec. En ce moment, nous offrons des programmes dans neuf provinces canadiennes. Les programmes sont les mêmes dans toutes les provinces. Ils ont le même contenu. Nous discutons des mêmes sujets et nous faisons les mêmes activités, sauf que les programmes sont offerts complètement en français, évidemment. Une coordinatrice travaillant à Montréal assure la communication avec les anciens combattants qui veulent participer au programme.

Offrir la même qualité de services à tous les anciens combattants, qu'ils soient anglophones, francophones, hommes ou femmes, c'est un but très important pour notre organisation canadienne. C'était particulièrement important pour nous d'atteindre ce but lors de notre expansion au Canada.

En fait, le nouveau programme que nous avons créé l'année dernière, pendant la pandémie, a été offert au Québec.

M. William Amos: Je vous remercie beaucoup de cette réponse.

[Traduction]

Je sais aussi que vous comprenez l'éventail des programmes de soutien fédéraux qui sont offerts. Bien sûr, je parle des 20 millions de dollars qui sont octroyés aux organisations d'anciens combattants, mais la subvention salariale est aussi très importante. Je vous remercie d'en avoir parlé.

En ce qui a trait à vos commentaires au sujet du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, que vous ne jugez pas aussi utile qu'il pourrait l'être, j'aimerais savoir ce que votre organisation attendait exactement du programme. Selon ce que je comprends, vous avez obtenu 70 000 \$.

Je crois qu'il serait intéressant de vous entendre à ce sujet; nous ne l'avons pas abordé.

M. Oliver Thorne: Oui, tout à fait.

Je vous remercie d'avoir posé la question en anglais, parce que j'aurais eu beaucoup de difficulté à y répondre dans mon français approximatif.

En ce qui a trait au Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, comme je l'ai dit, je ne crois pas... Je crois qu'il s'agit d'un très bon programme pour le secteur caritatif dans son ensemble, mais je crois qu'il n'était pas bien adapté pour répondre aux besoins des organisations de services s'adressant aux anciens combattants, pour deux raisons. La première a trait à la structure des demandes, surtout pour la première ronde. Comme l'argent passait par les fondations communautaires, il a été octroyé à de petits noyaux régionaux bien précis. On parle de la Vancouver Foundation, de la Fondation communautaire d'Ottawa et de la Toronto Foundation.

Nous offrons des programmes propres aux provinces, parce que la prise en charge par les psychologues et les conseillers relève des provinces. Si nous voulons offrir un programme en Ontario, alors il sera offert à tous les anciens combattants de la province, et non seulement ceux d'Ottawa ou de Toronto.

Toutefois, dans le formulaire de demande à l'intention des fondations communautaires pour l'obtention d'un fonds de soutien communautaire d'urgence, on leur posait ces questions précises. Puisque seuls un ou deux participants au programme viendraient d'Ottawa, par exemple, le fonds communautaire d'Ottawa jugeait notre demande non pertinente. Étant donné la façon dont nous offrons... et des réalités géographiques et régionales des anciens combattants, ces demandes — et la façon dont elles ont été octroyées, surtout au cours de la première ronde — n'étaient pas bien adaptées à la façon de fonctionner des organisations d'anciens combattants.

Est-ce qu'il me reste encore du temps?

Le président: Pouvez-vous conclure en 10 secondes?

M. Oliver Thorne: D'accord.

Pour la deuxième ronde, le volet national convenait mieux aux organisations nationales, mais très peu de fonds ont été octroyés dans le cadre de cette ronde.

Le président: Très bien. Excellent.

La parole est maintenant à M. Désilets. Vous disposez de six minutes. Allez-y.

• (1655)

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, chers collègues.

Je remercie les témoins d'être présents parmi nous et de répondre à nos questions.

Tout d'abord, j'aimerais m'adresser à Mme Suzanne Le.

Madame Le, on peut constater sur le site de votre organisme que ce dernier fête son 20^e anniversaire cette année. Alors, bravo! Si je ne me trompe pas, votre organisme a été constitué en 2001.

J'aimerais savoir comment votre organisme tient compte des femmes itinérantes. Est-ce qu'il en tient compte de la même manière que lorsqu'il s'agit d'hommes itinérants vétérans?

[Traduction]

Mme Suzanne Le: Si je comprends bien, vous me demandez si je pense... Les itinérants de façon générale par rapport aux anciens combattants sans abri? Est-ce exact?

[Français]

M. Luc Desilets: En fait, j'aimerais savoir si votre organisme tient compte des femmes itinérantes autant que des hommes itinérants.

[Traduction]

Mme Suzanne Le: Merci.

La Maison pour les anciens combattants est ouverte aux hommes et aux femmes. La première personne que nous avons aidée le 23 décembre était une ancienne combattante qui vivait dans sa voiture, dans le stationnement de la Légion, depuis 2019. La Légion avait confirmé son service.

Chaque unité d'habitation est indépendante; les personnes ont donc leur propre espace. Elles ont leur propre salle de bain, leur propre cuisinette et une chambre. Elles ont beaucoup d'espace communautaire, où elles peuvent se rassembler pour créer cette unité... Nous offrons aussi de nombreux programmes. Les hommes et les femmes sont les bienvenus.

En ce qui a trait à la représentation des hommes et des femmes au sein de la population des sans-abris — et c'est ce qu'on apprend de l'étude qui a été faite —, les anciennes combattantes représentent entre 3 et 10 % de cette population.

[Français]

M. Luc Desilets: C'est très clair.

Les personnes appartenant à la communauté LGBTQ2 sont-elles aussi prises en compte et sont-elles les bienvenues dans votre organisme?

[Traduction]

Mme Suzanne Le: Tout à fait. Notre organisation est très ouverte. Nous accueillons les membres de la communauté LGBTQ à bras ouverts, et nous savons qu'ils peuvent avoir des problèmes particuliers, que certains de leurs traumatismes peuvent être attribuables à leur expérience à titre d'anciens combattants. Nous en tenons compte dans nos programmes.

[Français]

M. Luc Desilets: C'est parfait. Je vous en félicite.

Une étude américaine porte à croire que, parmi les bonnes pratiques à utiliser, on se doit de séparer les sans-abri par sexe, c'est-à-dire regrouper les hommes sans-abri entre eux et les femmes sans-abri entre elles.

Avez-vous la possibilité de tenir compte de cela?

• (1700)

[Traduction]

Mme Suzanne Le: Non; ils ont chacun leur propre unité. Il n'y a pas de double occupation. Les gens ont leur propre espace privé. Les résidents de l'immeuble sont des hommes et des femmes. Nous voulons créer une communauté de gens qui ont une expérience militaire. Nous visons plutôt la création d'une unité militaire, formée de frères et de soeurs d'armes, ce qui diffère un peu de la perspective civile. Je crois que l'autre étude était plutôt réalisée d'un point de vue civil.

[Français]

M. Luc Desilets: J'ai une dernière question à vous poser.

Sur votre site Web, qui est d'ailleurs très bien construit et fort intéressant, on peut voir que vos communications sont uniquement en anglais.

Offrez-vous des services en français?

[Traduction]

Mme Suzanne Le: Oui, tous les services de l'immeuble et services aux locataires sont aussi offerts en français. À l'heure actuelle, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour traduire les sites Web et autres documents. Il faudrait un grand nombre de ressources pour ce faire, et notre budget ne nous le permet pas pour le moment. Nous espérons pouvoir atteindre cette capacité à un moment donné, mais ce n'est pas possible pour le moment.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Blaney. Vous disposez de six minutes. Allez-y.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Je tiens à tous vous remercier pour vos témoignages. Ma circonscription compte 11 légions. Je sais que cette période de grande incertitude est très difficile pour ces légions, et je suis heureuse qu'elles puissent me tenir au courant de leur situation. Nous savons tous que les légions et les organisations qui offrent des services aux anciens combattants jouent un rôle essentiel dans la communauté; je tenais à souligner le travail important de tous les intervenants à cet égard.

Au sujet de l'itinérance, un ancien combattant de ma circonscription, Bill Webb, travaille en étroite collaboration avec plusieurs légions de l'île de Vancouver pour mettre sur pied un projet d'aide aux anciens combattants sans abri. Je suis très impressionnée par son travail et je serai heureuse de l'aider du mieux que je le pourrai.

Madame Le, je vais m'adresser à vous en premier.

Tout d'abord, je dois dire que je ne suis pas d'accord avec vous. J'ai travaillé avec de nombreuses anciennes combattantes qui ont vécu des traumatismes sexuels dans le contexte militaire et qui demandent un environnement plus sécuritaire pour elles. Je ne crois pas que la recherche selon laquelle les femmes ont besoin de logements sécuritaires unisexes vise uniquement le domaine civil.

Pourriez-vous nous parler de la recherche ou du travail de votre organisation à ce sujet, afin de veiller à ce que toutes les initiatives soient sécuritaires et inclusives, pour tous les anciens combattants?

Mme Suzanne Le: Les recherches sont assez importantes. Cet environnement ne convient pas à certaines femmes, parce que des militaires actifs entrent et sortent de l'immeuble. L'uniforme est un élément déclencheur pour certaines femmes. Ce n'est donc pas un environnement sain pour elles.

Nous avons 139 autres unités de logement qui ne se trouvent pas à la Maison pour les anciens combattants et qui leur conviennent mieux. La Maison est destinée aux gens qui se sentent à l'aise dans cet environnement.

Lorsque nous accueillons un nouveau locataire potentiel, notre gestionnaire et le travailleur de soutien en santé mentale le rencontrent. Ils lui expliquent ce qui se passe à la Maison et quel genre de personnes y vivent. Ils lui font visiter l'immeuble. Par la suite, nous lui faisons une offre ou non. Si nous jugeons que l'environnement n'est pas sain pour la personne, alors nous refusons sa demande...

Mme Rachel Blaney: Merci. Je crois que vous avez répondu à ma question.

J'aimerais souligner qu'au cours de la dernière législature, dans le cadre de notre étude sur le logement, nous avons parlé de l'augmentation marquée du nombre de femmes parmi les anciens combattants; c'est donc dommage que votre travail soit de nature exclusive.

Je m'adresse maintenant à M. Thorne. Je vous remercie pour votre témoignage, que j'ai trouvé très instructif. Vous avez parlé de la capacité de votre organisation à modifier le programme. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? En tant que députée d'une circonscription rurale, je sais qu'il est parfois difficile de trouver un endroit où les gens pourront obtenir le soutien et le traitement dont ils ont besoin.

J'aimerais savoir de quelle façon vous avez adapté le programme.

• (1705)

M. Oliver Thorne: Je vais vous parler de notre ancien programme et de la façon dont nous l'avons adapté pour faire face à la COVID-19.

Le Programme de transition des anciens combattants que nous offrons habituellement — et ce depuis 20 ans — dure 10 jours en tout, mais il est ventilé en trois ateliers de deux et quatre jours, à deux ou trois semaines d'intervalle. Le programme est conçu pour que les anciens combattants suivent les ateliers, travaillent sur les défis auxquels ils font face, améliorent leurs compétences et leur sensibilisation, puis retournent à la maison pendant deux ou trois semaines afin d'intégrer ces notions à leur vie quotidienne. Le programme dure habituellement quatre à six semaines.

Les déplacements et les interventions physiques que nous réalisons dans le cadre du programme pour aborder les traumatismes ne peuvent se faire en temps de COVID.

Nous avons donc élaboré un cours pour acquérir des compétences en matière de transition. C'est une retraite de cinq jours, qui est toujours offerte en personne, mais nous avons adopté un protocole pour la COVID-19 et un plan de sécurité. De plus, la Croix-Rouge canadienne a offert de l'équipement de protection individuelle et une formation connexe. Nous avons intégré des protocoles de distanciation au programme.

Habituellement, le programme compte la participation de 10 anciens combattants et psychologues. Le cercle est maintenant élargi. Nous avons mis en place des protocoles dans les centres de retraite. Ainsi, les repas sont pris individuellement et nous avons pris des précautions à toutes les étapes afin de réduire le plus possible les contacts entre les participants, et entre les participants et le personnel.

En ce qui a trait au contenu, le programme a été adapté afin d'aborder certains défis auxquels sont confrontés les anciens combattants en temps de COVID. Bien sûr, nombre d'entre eux ont de la difficulté à faire la transition, et d'autres ont vécu un traumatisme dans le cadre de leur service.

Je sais qu'il ne me reste qu'une minute, alors je vais tenter de faire vite.

L'accès à de nombreuses mesures de soutien, formelles ou informelles, a été réduit. Les anciens combattants sont à la maison avec leur famille, dans un espace restreint, ce qui rend la situation plus difficile. Nous travaillons beaucoup la communication, la régulation des émotions et la planification pour l'avenir. Nous avons modifié le programme afin de nous centrer sur ces éléments, parce que les anciens combattants nous disent avoir de la difficulté à les gérer.

Mme Rachel Blaney: Oui, c'est ce que j'ai entendu aussi.

Il ne me reste que 10 secondes. Lorsque vous parlez d'un cercle élargi, est-ce que cela signifie que vous avez dû obtenir ou louer un plus grand espace? Est-ce que les coûts sont plus importants?

M. Oliver Thorne: De façon générale, nous avons pu utiliser les espaces habituels. Les coûts sont plus élevés parce que la nouvelle conception du programme est moins rentable, si je puis dire. Donc oui, les coûts ont augmenté un peu.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Brassard. Allez-y.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins de leur présence.

J'aimerais revenir à M. Thorne.

Vous avez dit quelque chose rapidement tout à l'heure. Vous vous inquiétiez de la contraction des services d'aide aux anciens combattants pour l'avenir. Je crois que vous abordiez la question de façon plus large. Nous avons entendu les préoccupations relatives à la fermeture des légions, notamment. Vous avez aussi parlé de la décision prise par Anciens Combattants de refuser le financement destiné aux anciens combattants, mais vous ne l'avez pas expliquée de façon précise. J'aimerais savoir de quoi il s'agit.

M. Oliver Thorne: Comme je l'ai expliqué plus tôt dans ma présentation du Réseau de transition des vétérans, nous sommes un fournisseur de services enregistré auprès d'Anciens Combattants Canada depuis 2013. En gros, cela signifie que les anciens combattants qui participent à notre programme en passant par Anciens Combattants n'ont pas à le payer. C'est le ministère qui s'en charge. Nous sommes payés à l'acte. De façon générale, ils représentent environ le tiers des clients du programme. Pour les deux autres tiers, nous recueillons des fonds à titre d'organisme de bienfaisance, ce qui nous permet de leur offrir le programme gratuitement parce qu'ils n'ont pas pu faire de demande auprès d'Anciens Combattants ou que ces frais ne sont pas couverts.

C'est un rôle que nous jouons à titre de fournisseur de services pour Anciens Combattants Canada, parce que nous nous adressons à un segment de la population qui n'est pas proactif.

M. John Brassard: Pourquoi vous a-t-on refusé le financement?

M. Oliver Thorne: On nous a dit qu'il y avait eu une révision interne du programme. Au moment de lancer le programme, nous avons parlé à plusieurs représentants d'Anciens Combattants et à d'autres chez Medavie, qui nous avaient dit qu'en tant que fournisseur de services enregistré — ce que nous étions —, nous serions admissibles à la facturation pour ce nouveau programme. Environ 20 de nos clients sont passés par le programme d'Anciens Combattants, et leur participation a été financée par le ministère, mais la semaine dernière, une personne au bureau du Manitoba nous a dit qu'il y avait eu un signalement et que toutes les demandes seraient refusées jusqu'à ce qu'un examen soit fait. C'est la réponse que nous avons obtenue dans les autres bureaux, parce que nous essayons des refus de la part de tous les bureaux du Canada, alors que nous

entamons notre programmation de 2021. La seule chose qu'on nous dit, c'est que le programme fait l'objet d'un examen, mais nous ne savons pas trop pourquoi.

• (1710)

M. John Brassard: D'accord.

Je crois qu'il faut creuser la question un peu plus, mais nous n'avons pas le temps pour le moment.

Monsieur Davis, je m'adresse maintenant à vous. Nous soulignons le 30^e anniversaire de la guerre du Golfe. Je tenais à vous remercier pour votre service. Je sais que vous représentez un grand groupe d'anciens combattants qui y ont participé. Pourriez-vous me parler plus en détail de l'incidence de la COVID sur ce groupe que vous représentez?

M. Harold Davis: Merci, monsieur.

La COVID a d'énormes répercussions sur un grand nombre d'entre eux. À Noël, par exemple, je parlais à trois vétérans qui ne peuvent plus sortir à cause de la COVID. Ils souffrent du syndrome de stress post-traumatique, d'une grande anxiété, et j'essaie de les éloigner du précipice. C'est ce que j'ai fait à Noël cette année. La COVID affecte mon groupe de personnes — ou de vétérans, devrais-je dire —, de tellement de façons différentes. J'ai des gars qui surveillent chaque cenne noire, j'ai des gars qui ont du mal à sortir pour aller chercher des provisions, s'ils y arrivent, ou à transporter ces provisions. J'ai d'autres personnes qui ont de la difficulté avec certaines de leurs demandes, quand ils essaient de passer par ACC avant de prendre des décisions importantes.

M. John Brassard: Je sais que vous et moi en avons parlé, et qu'il se passe beaucoup de choses aux États-Unis avec leur département chargé des anciens combattants, ainsi qu'avec d'autres organismes gouvernementaux du monde entier qui reconnaissent certaines de ces revendications. Je sais que nous n'avons que 45 secondes environ, alors parlez-nous de la difficulté qu'ont les vétérans de la guerre du golfe Persique à obtenir leurs indemnités.

M. Harold Davis: Pour commencer, ACC ne reconnaît pas la maladie liée à la guerre du Golfe. Dans de nombreux autres pays, on commence à la reconnaître, surtout aux États-Unis. Je continue d'envoyer l'information, mais le ministère ne fait pas vraiment ce qu'il devrait faire. ACC n'en déroge pas et dit que ce problème n'existe pas vraiment. ACC traite des affections individuelles et c'est très bien, mais quand vous parlez à des vétérans qui souffrent depuis 30 ans, les affections individuelles se résument maintenant toutes à une seule et même maladie et ils ont beaucoup de mal à la supporter. C'est tellement difficile pour eux de se retourner et de parler à quiconque. La plupart des gens d'ACC n'en ont aucune idée, car la fin de la guerre du Golfe remonte à 30 ans. La plupart des vétérans du Golfe ont été presque oubliés à l'échelle mondiale et même au Canada. À ACC, ils essaient d'aider de la façon dont ils peuvent le faire, mais c'est encore loin de ce qu'ils pourraient faire pour nous.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au député Casey, qui dispose de cinq minutes.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais adresser mes questions à la représentante de la Multifamily Housing Initiative, mais avant cela, monsieur Thorne, c'est ma deuxième affectation au sein de ce comité. Quand j'ai siégé pour la première fois au Comité, en 2011 et 2012, nous avons eu le privilège de voyager et nous avons visité le Réseau de transition des vétérans. J'ai pu alors faire la connaissance de M. Westwood et de M. Laidler. En fait, lorsque j'ouvre votre page Web, je vois une photo de notre visite dans votre établissement avec deux de mes collègues qui ne sont plus avec nous.

Je me souviens qu'à l'époque, j'avais remarqué à quel point le travail de l'organisation était incroyable, en plus d'être évolutif. Je tiens à vous féliciter, n'ayant pas suivi votre organisation dans l'inter valle, pour les progrès remarquables que vous avez réalisés depuis. Comme je l'ai dit, je vais adresser mes questions à Mme Le, mais je tiens à souligner ma profonde admiration devant votre parcours. Si j'ai l'occasion de vous reparler, je vais le faire.

Madame Le, merci beaucoup du travail que vous faites et de l'exposé que vous nous avez présenté aujourd'hui, et félicitations pour l'ouverture de la Veterans' House, qui s'est faite, je dirais, contre toute attente. Vous avez parlé du soutien que vous avez reçu à cette fin; je crois que vous avez dit 6,5 millions de dollars. Je sais que d'autres fonds sont disponibles dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Par l'intermédiaire des programmes de votre organisation, avez-vous participé à une demande dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements par hasard? Il me semble que c'est le genre de chose qui correspondrait au travail que vous faites.

• (1715)

Mme Suzanne Le: Les 6,5 millions de dollars ont été versés dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, au titre du fonds de co-investissement géré par la SCHL. L'argent lié à l'Initiative pour la création rapide de logements était soumis à des règles et à des échéances très précises, dont l'une était qu'il ne pouvait s'agir d'un projet déjà financé. La Veterans' House a été automatiquement exclue du financement de l'Initiative pour la création rapide de logements.

M. Sean Casey: Avez-vous pu vous prévaloir de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour couvrir une partie des salaires pendant la pandémie?

Mme Suzanne Le: Nous avons pu obtenir un très petit montant, à savoir 10 %, plutôt que 25 %. L'argent que nous recueillons ne compte pas nécessairement comme un revenu, ce qui complique un peu les choses lorsque votre organisation est basée sur la collecte de fonds.

M. Sean Casey: Vous avez parlé de soutien global. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous dire s'il existe un partenariat avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne la prestation d'un tel soutien?

Mme Suzanne Le: Anciens Combattants Canada a accepté de nous fournir le soutien d'intervenants pour nos locataires de l'immeuble. Je vais applaudir et saluer mes amis de la Légion, laquelle est également présente aujourd'hui pour témoigner, car la Légion s'est engagée à verser 100 000 \$ par an pour payer le travailleur de soutien en santé mentale à plein temps présent dans l'immeuble. C'est fantastique de savoir que nous avons cet argent et le travailleur de soutien en santé mentale. La Légion travaille également individuellement avec les locataires pour les aider à s'assurer d'accéder à tous les services mis à leur disposition par le ministère des Anciens Combattants et à obtenir leur carte d'Anciens Combattants.

Nous avons un groupe relevant de l'initiative «entraide entre soldats», des militaires en service, sur le terrain, et ils.... Le général Stu Beare est l'un de leurs parrains. Certains d'entre vous le connaissent donc peut-être. Ils vont mettre en place un programme de mentorat par les pairs pour les locataires. Comme je l'ai dit, nous aurons des gens en uniforme dans le bâtiment.

M. Sean Casey: Merci, madame Le.

Monsieur Thorne, vous avez parlé des 200 000 \$ que vous avez reçus dans le cadre du Fonds d'urgence à l'appui des organismes de vétérans, et vous avez dit que la demande s'était faite en douceur. Cela est contraire à certains des autres témoignages que nous avons entendus. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Le président: Très brièvement, je vous prie.

M. Oliver Thorne: Oui, absolument.

Je pense que je peux vous donner des précisions. L'expérience s'est déroulée sans heurts par rapport à beaucoup d'autres demandes, dont en particulier la demande au Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, ou FUAC. L'avantage que nous avons en tant qu'organisation, c'est que nous avons un rédacteur de demandes de subvention et un collecteur de fonds professionnel. De notre point de vue d'organisation disposant d'une capacité professionnelle à cette fin, le processus a été simple et sans heurts, mais je peux comprendre que le processus soit difficile pour ceux qui ne disposent pas de telles ressources ou qui n'ont pas l'expérience de la rédaction de demandes de subvention.

Je sais que je n'ai que quelques secondes, mais je voulais vous remercier, monsieur Casey, d'avoir dit et répété que le Réseau de transition des vétérans n'existerait pas sans la Légion. Elle joue un rôle essentiel dans la mise à l'essai, le développement et le soutien du programme depuis 20 ans et c'est notre donateur le plus ancien. Bien que je sois ici pour parler de l'expérience de mon organisation, je dois souligner qu'elle n'existerait pas sans la solide fondation que constitue la Légion.

Le président: Merci, monsieur Thorne.

C'est maintenant au tour du député Desilets, qui dispose de deux minutes et demie.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Thorne, vous avez fait allusion au fait que vous avez reçu un fonds d'urgence de 200 000 \$.

Êtes-vous en mesure de nous dire si cela répond à vos besoins? On en veut toujours plus, mais cela répond-il minimalement à vos besoins en cette période de pandémie?

M. Oliver Thorne: Je vous remercie de la question, monsieur Desilets.

Cela répond à nos besoins pour les six premiers mois de l'année 2021. Nous avons commencé l'année dans une bonne position financière. Nous sommes prêts à offrir des programmes partout au Canada pour les six prochains mois et nous comptons le faire.

• (1720)

[Traduction]

Permettez-moi de préciser.

La demande est là et nous sommes prêts à offrir un ensemble complet de programmes dans tout le Canada pour les six prochains mois. Si le secteur financier continue à se contracter, s'il y a moins d'argent disponible — la SSUC est sur le point de prendre fin —, les grandes organisations de financement nous disent qu'il y aura moins d'argent disponible l'année prochaine et tout notre financement des Anciens Combattants a effectivement été réduit.

Si rien ne change sur ce front au cours des six prochains mois, nous serons dans une situation très difficile. Nous avons la capacité d'aller de l'avant et d'offrir ces programmes parce que les vétérans nous le demandent et nous allons le faire, mais nous allons devoir nous réinventer et réinventer notre situation financière cette année encore, comme nous l'avons fait l'année dernière.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie.

J'ai une brève question à poser à MM. Davis et Wilkins.

De quelle façon le gouvernement a-t-il procédé pour fixer le montant du financement à 14 millions de dollars? Pourquoi ne pas l'avoir fixé à 20 millions de dollars, par exemple, ou encore à une somme inférieure?

Avant de faire cette annonce, le gouvernement vous a-t-il consultés pour connaître vos besoins?

[Traduction]

Le président: Vous avez chacun environ 10 secondes.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

M. Brian Wilkins: En ce qui concerne le Navy Club, nous nous en sommes aperçus trois jours avant la date limite de dépôt de la demande. Nous n'avons donc pas eu le temps de préparer quoi que ce soit. Absolument aucune mention n'avait été faite avant les trois jours précédents.

M. Harold Davis: Je confirme cela.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: C'est maintenant au tour de la députée Blaney, qui dispose de deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney: Monsieur Thorne, je reviens à vous.

Vous avez parlé — M. Brassard vous a également interrogé à ce sujet — du financement d'ACC qui va être réduit. D'après ce que j'ai compris de votre déclaration liminaire, cela correspond à un tiers des participants que vous accueillez. Il semble que cela ait été complètement coupé.

Je me demande simplement s'il y a eu un avertissement clair et une justification. Êtes-vous toujours considéré comme un fournisseur de services d'Anciens Combattants?

Combien de personnes vont perdre leur place?

J'ai une autre question que je vous pose tout de suite parce que j'ai très peu de temps. J'ai vu sur votre site Web que vous avez un programme à plusieurs niveaux de soutien par les pairs dans le contexte de la COVID. Je me demande si ce programme bénéficie également du soutien d'ACC.

M. Oliver Thorne: Oui, en règle générale, notre objectif est qu'un tiers des vétérans qui participent à nos programmes soient couverts par le ministère des Anciens Combattants.

J'ai parlé tout à l'heure de la réalité des organisations caritatives. Il est très difficile de convaincre les gens de vous donner des fonds pour financer votre personnel, votre loyer ou votre connexion Internet. La façon dont nous fonctionnons en tant qu'organisation est qu'un tiers de nos clients étant des clients des Anciens Combattants, ce financement n'est pas restrictif. Nous pouvons l'utiliser comme nous le voulons. En règle générale, il s'agit des fonds que nous consacrons au paiement de notre personnel et de nos frais généraux.

Pour les deux tiers restants, nous pouvons dire à tous nos donateurs que leur argent soutient directement les anciens combattants et qu'il n'est pas consacré à nos frais généraux. C'est la raison pour laquelle c'est si important.

Nous n'avons reçu aucun avertissement. D'après ce que je comprends, nous sommes toujours un fournisseur de services d'Anciens Combattants, mais pas pour le programme que nous avons conçu spécialement pour la COVID. C'est évidemment un défi.

Encore une fois, au cours des six prochains mois, aucun vétéran ne perdra sa place, mais cela changera si nous ne pouvons pas trouver une autre source de financement ou régler ce problème avec Anciens Combattants au cours des six prochains mois. Nous allons avancer à toute vapeur, mais cela nous met en danger.

Enfin, le programme à plusieurs niveaux de soutien par les pairs ne reçoit pas de soutien direct du ministère des Anciens Combattants. Il est financé dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'excellence sur le TSPT. Nous sommes en train de le développer et de le mettre en place cette année.

Mme Rachel Blaney: Je vous remercie.

Pour finir, je vais revenir sur la question du fournisseur de services d'Anciens Combattants. Vous ne savez toujours pas si vous en faites partie. Si vous êtes encore un fournisseur, serez-vous en mesure de concevoir un programme différent?

J'ai dirigé une organisation caritative pendant plus de huit ans et je connais donc bien ces fonds de base. Je vous sais gré d'avoir clarifié ce point pour le Comité.

M. Oliver Thorne: Merci.

Le président: Merci.

Député Seeback, c'est à vous.

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur Thorne, vous avez mentionné d'autres bureaux. Est-ce que d'autres programmes sont coupés?

• (1725)

M. Oliver Thorne: Parlez-vous de programmes au sein de notre organisation?

M. Kyle Seeback: Oui.

M. Oliver Thorne: Le programme de base que nous proposons est, au départ, le Programme de transition des vétérans et, maintenant, le cours de cinq jours visant l'acquisition de compétences qui favorisent la transition. C'est vraiment notre offre de base, donc c'est vraiment le seul service que nous fournissons actuellement.

Nous travaillons également à la nouvelle intervention de soutien par les pairs, mais en ce moment, c'est notre programme de base. C'est le seul programme à avoir été coupé, pour ainsi dire. Il semble que pour l'instant, il ait été coupé, ou du moins interrompu, par le ministère des Anciens Combattants.

M. Kyle Seeback: Merci.

Ma question s'adresse à n'importe lequel des témoins — car je sais que vos déclarations ont été courtes et que nous arrivons presque à la fin de notre temps aujourd'hui. Est-ce que quelqu'un voudrait ajouter quelque chose qu'il n'a pas eu l'occasion d'inclure dans sa déclaration liminaire, qui devait être très brève?

M. Harold Davis: Je voudrais dire quelque chose, s'il vous plaît.

J'ai écouté tout le monde parler aujourd'hui et j'ai porté attention aux destinataires des questions. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, les petits groupes de vétérans qui n'ont pas pignon sur rue ont été presque totalement ignorés par le financement lié à la COVID-19.

Il est injuste que ces petits groupes... Certains vétérans ne veulent pas faire partie de la Légion. Ils ne veulent pas faire partie d'autres organisations différentes. Ce ne sont que des organisations de type « familial », comme je les appelle, mais elles sont totalement ignorées en tant que groupe.

De toutes les questions posées aujourd'hui, je n'en ai pas vraiment entendu une au sujet des petits groupes et de leur financement ou de quoi que ce soit d'autre.

C'est tout ce que je voulais dire. Je vous remercie.

M. Kyle Seeback: Monsieur Davis, vous avez dit qu'une partie du défi est la complexité des programmes, même s'il y en a certains dont vous pouvez vous prévaloir.

Est-ce, encore une fois, à cause de la taille de votre organisation? Vous n'avez pas quelqu'un qui est là pour examiner et cocher chaque case et mettre un point sur chaque « i » pour présenter une demande dans le cadre des programmes qui existent.

M. Harold Davis: J'ai entendu aujourd'hui que des organismes ont des rédacteurs de demandes de subvention, des administrateurs de sites Web qui prennent soin de toutes ces belles pages Web et les réalisent. Les petits groupes n'ont pas le luxe d'avoir des rédacteurs et des administrateurs de site subventionnés, ou ne peuvent pas se permettre de payer tous ces gens qui peuvent faire ce travail pour eux. Nous sommes tous des bénévoles et notre expertise n'est parfois pas dans la réalisation de ce genre de choses.

J'ai un trésorier qui est un membre actif. Il essaie de faire du mieux qu'il peut. J'ai un vice-président qui travaille du côté civil. Il essaie de faire du mieux qu'il peut, mais nous ne sommes pas des experts en la matière. Lorsque notre trésorier et notre vice-président ont examiné toute la procédure de demande de ces subventions, ils ont vu que c'était très complexe pour nous, parce que nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré, mais nous n'en sommes pas au point de pouvoir délivrer des reçus pour les dons, parce que nous n'avons pas les moyens de nous prévaloir de cette partie de la Loi sur l'ARC.

Nous devons nous en remettre à ce que nous faisons, au statu quo. Nous ne pouvons pas répondre à toutes ces questions. Nous avons les états financiers, mais nous n'avons pas les grosses déclarations de revenus que tout le monde fait.

Les petits, les vétérans qui se démènent pour essayer d'aider les gens sont très vite oubliés, et je viens de le voir ici aujourd'hui. Les grandes organisations, oui, elles font du bon travail, mais il y a des vétérans qui ne veulent rien avoir à faire avec les grandes organisations. Parmi ceux que j'aide, la moitié ou les trois quarts d'entre eux ne veulent même pas parler à la Légion.

M. Kyle Seeback: D'accord.

Mme Suzanne Le: Monsieur Seeback, si je peux prendre un instant, j'aimerais répondre à l'observation de Mme Blaney sur l'exclusivité de la Maison des anciens combattants. Elle n'est aucunement réservée qu'à un seul sexe. Elle est ouverte à tous les sexes et à toutes les identités de genre.

La réalité, c'est que c'est un endroit réservé aux anciens combattants. Il faut avoir servi son pays et se sentir à l'aise, pour pouvoir être dans le bâtiment, avec la présence de personnes qui portent l'uniforme. À défaut de quoi, si l'endroit fait plus de mal que de bien, nous avons d'autres bâtiments et d'autres logements. Nous avons les 139 autres logements dont j'ai parlé où un soutien est offert, et nous allons certainement nous en servir et leur accorder la priorité, mais cet immeuble répond à un besoin précis.

La question du logement est très complexe et nécessite des réponses complexes, et il faut avoir beaucoup d'outils à sa disposition. La Maison des anciens combattants est un de ces outils, et il nous en faut plus. Il y aura peut-être, à un moment donné, le besoin et la demande ainsi que la capacité pour nous d'avoir un espace réservé aux femmes, mais il faudrait une demande et du financement.

Merci.

• (1730)

Le président: Merci beaucoup.

Je vois que M. Wilkins a levé la main, mais nous allons peut-être revenir à vous, monsieur.

Monsieur Fillmore, vous avez un tout petit peu de temps pour poser une ou deux questions.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens aussi à remercier tous les témoins de nous donner du temps aujourd'hui.

Monsieur Wilkins, je vous ai écouté parler des différences entre la Légion royale canadienne et les clubs militaires. Ici, à Halifax, nous avons trois filiales de la Légion et deux clubs militaires, qui donnent tous de très bons résultats. J'ai passé beaucoup de temps à chacun de ces endroits.

Monsieur Ankrett, j'ai déduit de votre observation sur la soirée poisson-frites et l'importance d'autres modes de financement que c'est beaucoup plus compliqué, que cela ne se résume pas à une seule soirée poisson-frites, et cela me fait réfléchir à d'autres sources créatives de revenus.

Ce qu'on observait avant la pandémie, au moins en Nouvelle-Écosse, c'est que le recrutement basculait et que la Légion et les clubs militaires avaient de la difficulté à garder leurs membres. C'était une sorte de coup double.

Je me demande s'il y a un moyen pour le gouvernement de venir en aide, peut-être au moyen d'un programme de recrutement qui aiderait à faire revenir des gens aux...

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

M. Bob Ankrett: Les problèmes sont multiples. Vous vous occupez de la Légion, des clubs militaires, de ceux qui reviennent de l'Afghanistan et du Koweït. Vous vous penchez sur d'énormes problèmes. Si vous les mettez tous ensemble, vous n'arriverez pas à régler grand-chose. Il faut des sous-comités pour examiner différentes choses, comme les clubs militaires, la Légion, le logement, les avantages, les soins de santé. Vous devez le faire, et vous devez le faire bientôt.

Quelqu'un a dit plus tôt que si vous ne le faites pas, d'un point de vue financier, vous allez perdre tous les fonds de la Campagne du coquelicot qui se chiffrent à des millions de dollars d'un bout à l'autre du Canada et qui sont réinvestis dans la communauté, qu'il s'agisse des hôpitaux ou des anciens combattants qui ont besoin d'un fauteuil roulant, mais qui ne peuvent pas s'en permettre un et ainsi de suite. Vous allez perdre cela, mais vous avez ici 100 ans d'histoire.

Si quelqu'un en doute, qu'il aille regarder les visages des gens dans la foule le jour du Souvenir. C'est le Canada. Vous allez perdre cela, et ce sera pendant que vous étiez au pouvoir, et vous en avez déjà perdu une partie. Peu importe ce que vous allez faire, faites-le maintenant. Faites-le rapidement, car ce sera autrement perdu.

Le président: Monsieur Wilkins, nous avons dépassé le temps, mais si vous avez pour nous ce soir une dernière observation, allez-y, s'il vous plaît.

M. Brian Wilkins: J'ai été affecté en Afghanistan en tant que civil. De nombreux civils venant de partout au Canada y ont été affectés. J'étais dans la section responsable des activités d'accueil et je me rendais loin de la base. Je faisais le plein de chars d'assaut et de véhicules blindés légers à chenilles, et d'appareils alimentés par du

carburant d'aviation dangereux. À mon retour, j'avais une déficience auditive à cause d'une attaque à la roquette. De nombreux autres civils avaient des problèmes de retour chez eux.

Il n'y a pas le moindre programme pour nous. J'ai parlé à Anciens Combattants. La première chose qu'on m'a demandée, c'est un numéro d'identification. Je n'ai pas de numéro du ministère de la Défense nationale, et on m'a raccroché la ligne au nez, car je me suis obstiné avec la personne.

En tant que civil qui s'est rendu là-bas, qui a mis sa vie en danger pour aider nos militaires, je crois que tous les civils partout au Canada méritent différents programmes. Nous n'en avons malheureusement pas.

Vous siégez tous ici aujourd'hui, vous êtes tous députés, et il est peut-être temps que l'un de vous décide que les civils qui ont participé à toutes les guerres du Canada méritent une reconnaissance.

Le président: Je veux saisir l'occasion pour remercier chacun de vous. C'est la dernière réunion consacrée à cette étude. Vous avez tous contribué de plusieurs façons pour nous aider dans ce dossier.

Je tiens à remercier tous mes collègues un peu partout au Canada d'avoir respecté le temps de parole, et d'avoir posé de très bonnes questions qui, espérons-le, se traduiront par un rapport bien étayé que nous verrons au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

Je vous remercie tous beaucoup. Merci aux techniciens à Ottawa, aux greffiers et aux interprètes, grâce à qui nous pouvons tous nous faire entendre d'une façon unique.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>